

Versailles, le 10 juin 2021

Déclaration liminaire au CT du SPIP 78 : soutien et solidarité avec les collègues des SPIP 33 et 57

Madame la directrice adjointe,

La CGTIP tient à l'occasion de ce CT à renouveler son soutien envers nos collègues des SPIP de Bordeaux et Thionville.

L'administration pénitentiaire et le garde des sceaux se sont bien gardés de soutenir leurs agents, et malgré l'investissement et le professionnalisme des équipes des SPIP dans des conditions toujours aussi difficiles, les agents de terrain continuent d'être les premières cibles.

Il est inacceptable de faire porter la responsabilité d'un crime sur les personnels chargés de son accompagnement socio-judiciaire.

La démagogie et la déresponsabilisation du politique font éluder l'essentiel : le manque de moyens (humains et matériels) et le fait que le risque zéro n'existe pas. Une revue de dossier ou une convocation hebdomadaire ne sont pas un gage de prévention de la récidive.

Si l'horreur de ces crimes féminicides est évidente, il ne faut pas oublier que derrière cet emballement médiatique, la majorité de ceux-ci se font en silence, et sans forcément que leur auteur soit en récidive.

C'est toute la chaîne de la prise en charge qui est en manque de moyens, du siège au parquet, des SPIPs aux services spécialisés de police en passant par le monde associatif. Plutôt que de faire le procès de la justice il conviendrait donc de faire celui de politiques budgétaires de pénurie qui durent depuis déjà bien trop longtemps.

Les mêmes qui se targuent d'intransigeance avec la délinquance sont les premiers porteurs de politiques mortifères qui assèchent les acteurs de terrain au quotidien et les leviers de traitement de cette dernière.

On peut réfléchir et chercher longtemps les différentes explications et responsabilités derrière un féminicide, mais ce ne sera jamais la responsabilité d'un CPIP, et la CGTIP le défendra toujours !